

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTIERS**

RÉUNION DU 2 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, **le deux juillet** à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de MOUTIERS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Yves COLAS, Maire de Moutiers

Date de la convocation : le 25/06/2015

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient présents : M. COLAS Yves, M. BERTIN Hervé, Mme HOCDE Marie-Thérèse, Mme CHEVRIER Maryvonne, Mme CHEDEMAIL Mathilde, M. CHEVRIER Sylvain, M. PRIOUR Nicolas, M. CHENEVIÈRE Lionel, Mme ESNAULT Valérie, M. DUTERTRE Lucien, M. BARRE Pierrick, M. MOREAU Joseph, M. DUGAS Patrice

Absente excusée : Mme CORNÉE Anne-Sophie

Absent : M. GUÉROIS Laurent

Secrétaire : M. CHENEVIÈRE Lionel

ORDRE DU JOUR

Approbation de la séance du 02/06/2015

Visite du bourg

Ajout des points n°4 – 5 - 6

I – ACQUISITION PHOTOCOPIEUR

II – COMMISSION ADMINISTRATIVE LISTES ELECTORALES

III – DEMANDE SUBVENTION POUR INVESTISSEMENTS 2014 AUPRES DE V.C.

IV – SUBVENTION AMENDES DE POLICE : Dotation 2014 / programme 2015

V – PRÊTS : Renégociation

VI – VOIRIE : Divers travaux d'aménagement du bourg

Informations diverses

Objet n°1 – ACQUISITION PHOTOCOPIEUR

Monsieur Le Maire rappelle que nous possédons un photocopieur acquis en 2010 auprès de l'entreprise Copy Concept accompagné d'un contrat de maintenance qui prend fin le 2 septembre 2015. Il est nécessaire d'acquérir un nouveau matériel, soit en l'achetant ou en le louant. Deux devis ont été présentés, dont l'entreprise ASI de Chateaubourg, avec qui, Vitré Communauté a négocié des tarifs préférentiels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE le devis de l'entreprise ASI pour l'acquisition d'un photocopieur au prix de 2730 € HT

AUTORISE Monsieur Le Maire à procéder à toutes les démarches s'y afférent

Objet n°2 – COMMISSION ADMINISTRATIVE LISTES ELECTORALES

Monsieur Le Maire rappelle que M. Erick VALLAIS, délégué de l'administration pour la révision de la liste électorale de Moutiers, siège depuis 3 ans au sein de la commission. Or, dans la mesure où l'intéressé assure cette mission depuis plus de 3 ans, il convient, comme le préconise la circulaire ministérielle NOR/INTA 1317573C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales, de procéder à la nomination d'un nouveau délégué. Une liste de 3 personnes en activité ou jeunes retraités devra être présentée à la sous-préfecture de Fougères.

Monsieur Le Maire propose de désigner Marie-Thérèse SIMON, Joëlle CERTENAIS et Monique JAMIER, qui ont chacune donner leur accord.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur Le Maire à diffuser auprès de la Préfecture les noms de la commission administrative chargée de réviser les listes électorales : Marie-Thérèse SIMON, Joëlle CERTENAIS et Monique JAMIER

Objet n°3 – DEMANDE SUBVENTION POUR INVESTISSEMENTS 2014 AUPRES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que Vitré Communauté peut participer aux investissements réalisés en 2014 sur Moutiers, que nous intitulerons « investissements d'entretien global de la commune pour 2014 » d'un montant total de 32 239.55 € TTC, comprenant :

- Réfection de la salle des sports = 1 475.53 € TTC
- Enrobé cour de l'école = 6 970.14 € TTC
- Abris de touche terrain de foot = 1 850 € TTC
- Création de chéneaux salle des sports = 1 980 € TTC
- PATA 2014 = 20 963.88 € TTC

Monsieur Le Maire rappelle qu'aucune autre subvention n'a été attribuée pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès de Vitré Communauté pour l'entretien global de la commune en 2014, pour un montant de 32 239.55 € TTC

AUTORISE Monsieur Le Maire à procéder à toutes les démarches s'y afférent

MANDATE Monsieur Le Maire pour mener à bien ces demandes

Objet n°4 – SUBVENTION AMENDES DE POLICE : Dotation 2014 / programme 2015

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été retenue pour le versement d'une subvention au titre de l'amende de police d'un montant de 6604 €, répartie ainsi :

- Aire d'arrêt de bus, Le Petit Chevrolais = 660 €
- Aménagement de sécurité sur voirie, rue des Ecoliers = 5350 €
- Aménagement piétonnier protégé, lotissement la Blottière = 594 €

Les travaux prévus devront être exécuté dans les plus brefs délais.

SOLLICITE une subvention au titre des amendes de police, concernant la dotation 2014 et le programme 2015, pour un montant de 6604 € TTC

MANDATE Monsieur Le Maire pour mener à bien ces demandes et prévoir l'exécution des travaux dans les plus brefs délais.

Objet n°5 – PRÊTS : Renégociation

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Vitré Communauté s'est engagé à accompagner les communes dans la renégociation de leur dette avec le cabinet Finance Active. Deux prêts ont été retenus pour cette étude :

- Commune : Prêt n°45743212991U auprès du Crédit Foncier, au taux de 3.20 % avec un capital restant dû au 31/12/2014 de 64 889.42 €
- Assainissement : Prêt n° 10000055679 auprès du Crédit Agricole, au taux de 4.20 % avec un capital restant dû au 31/12/2014 de 172 651.19 €

Chaque renégociation de prêt sera facturé 600 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE la révision de deux prêts auprès de Finance Active, pour un montant de 600 € TTC chacun :

- . Prêt n°45743212991U auprès du Crédit Foncier
- . Prêt n° 10000055679 auprès du Crédit Agricole

AUTORISE Monsieur Le Maire à procéder à toutes les démarches s'y afférent

Objet n°6 – VOIRIE : Divers travaux d'aménagement du bourg

Monsieur Le Maire propose un devis, dans le cadre de l'aménagement du bourg, de l'entreprise LARDEUX de Rannée d'un montant de 1379 € HT. Il s'agit d'un aménagement paysager, côté rue du Pont des Arches.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE le devis de l'entreprise Lardeux pour un montant de 1379 € HT

AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter les éventuelles subventions possibles.

Informations diverses

Vin d'honneur de l'inauguration de la station d'épuration
Travaux BEAUMONT

Levée de la séance : 22h45

Prochain conseil :

Le Maire,
Yves COLAS

BERTIN Hervé

HOCDE Marie-Thérèse

CHEVRIER Maryvonne

MOREAU Joseph

BARRE Pierrick

CHEDEMAIL Mathilde

CHENEVIÈRE Lionel
Secrétaire

CHEVRIER Sylvain

CORNEE Anne-Sophie
Absente excusée

DUGAS Patrice

DUTERTRE Lucien

ESNAULT Valérie

GUEROIS Laurent
Absent

PRIOUR Nicolas